

et comme Mr. Taschereau le donnait à entendre, l'agit uniquement dans le but de les amener au pouvoir.

Le représentant de Comté de Québec faisait partie de cette classe d'hommes privilégiés que l'on n'avait pas encore attaqués en face, lorsque malheureusement dans un discours que nous avons rapporté dans nos colonnes, M. Chauveau s'est permis de dire ce qu'il pensait de l'organe de la réaction.

Le Canadien a été d'autant plus furieux des quelques paroles qui lui avaient été jetées en passant, qu'elles résumaient parfaitement l'opinion publique sur le compte d'une feuille, qui, en effet, n'a plus de Canadien que le nom, qui ne sait que mourir au talon ceux qu'elle n'a pas le courage d'attaquer en face; qui nous fait une guerre à coups de saucisses, une feuille de citations et de traductions.

Tout étourdi du coup, le journaliste loose-fish a voulu contre M. Chauveau un paragraphe d'injures, qui se termine ainsi: "Quant à l'esprit de patriotisme que nous anime le Canadien, son rédacteur peut assurément M. Chauveau, que ce patriotisme est pur de tout intérêt personnel, et qu'il ne fait pas de la politique pour servir son ambition ou sa vanité, ou même un sordide et vil intérêt; que M. Chauveau en dise autant s'il l'ose!"

Nous croyons bien que M. Chauveau pourrait oser en dire autant et avec infiniment plus de vérité, mais nous espérons qu'il ne le daignera pas. De pareilles sorties sont assez ridicules pour que le lecteur même le plus préjugé sache à quoi s'en tenir, surtout sur le désintéressement des écrivains réactionnaires. Quant à la vanité ou à l'ambition, nous n'avons franchement que ces messieurs aient grandement tort de se livrer à l'un ou à l'autre de ces sentiments. Ils sont jugés et pour toujours. Le Canadien lui-même est jugé. Le rang qu'il occupe maintenant dans le journalisme du pays est bien au-dessous de celui du Times et du Transcript, et les articles de l'Aurore des Canadas, que la feuille ministérielle de Québec s'empresse toujours de reproduire sont à peu près ce qu'on lit de moins anti-canadien dans ses colonnes. A son état normal, entre ses crises intermittentes, il y a, ce n'est pas à dire chez le Canadien, sur un grand fonds de dissimulation, un certain venin de rancune, qui pouvait le faire tolérer; mais à mesure qu'il perd sa précieuse insignifiance, ce venin politique perd aussi l'espèce de pualement béate qui faisait tout son mérite. Comme son caractère n'est plus que celui d'un homme qui se contente de dire des sottises.

Rien n'est plus amusant, plus drôle, plus impayable, qu'un tableau chronologique et synoptique de toutes les variations, de tous les palinodes, de toutes les eule-buttes à la fin d'œuvre, que ce brave Canadien a exécutées depuis trois ans. Si nos occupations assez nombreuses et assez variées, comme on sait, nous le permettait, nous ferions comme à nos lecteurs d'un calendrier semblable, et nous le ferions même illustrer à Paris par Gavarni ou par Ch. N., ou par tout autre caricaturiste qui y trouverait ample matière à son talent. Mais à défaut de cela, nous allons nous contenter par aujourd'hui d'un petit coup-d'œil rétrospectif, qui aura bien son intérêt.

Les ex-ministres, comme on sait, n'ont pas toujours été des ex-ministres. Il y avait une fois une administration qui s'appelait le ministère La Fontaine-Baldwin. Le Canadien doit savoir que ce n'est pas une conte que nous lui faisons; car il était alors l'organe semi-officiel de nos amis de Kingston; c'était dans le Canadien que paraissaient tous les programmes et toutes les apologies et tous les panegyriques ministériels; c'était là qu'on voyait réunis: MM. La Fontaine et Morin étaient infatigables; et s'il y avait des journaux qui se permettaient de rappeler aux demi-dieux du moment, que s'ils étaient à moitié dieux, ils étaient à moitié hommes, on n'était assailli de pas le Canadien. Le Journal de Québec et le Courrier eurent quelquefois ce courage: le Canadien n'a jamais!

Vint la crise ministérielle. Le Canadien ne savait trop qu'en penser: se prononcer ouvertement contre les demi-dieux de la veille, c'était un peu fort; d'autant plus fort que l'on croyait sincèrement que nos amis de Kingston ne seraient pas longtemps hors de pouvoir. Le moment était critique; le Canadien jeta l'ancre et attendit le vent; le vent souffla bien vite contre lui. M. Metcalfe et l'élection de M. Drummond pour la ville de Montréal, pouvaient clairement qu'il n'y avait aucune espèce (nous ne dirons pas de réaction, le mot n'était pas encore inventé) aucune espèce de sympathie pour le noble lord ni pour le vénérable président du conseil. De suite le Canadien de cingler à pleines voiles dans le sens des ex-ministres. Si nous nous en souvenons bien, il cherchait alors dans les affaires du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse des arguments contre lord Metcalfe, comme il en cherchait aujourd'hui contre M. La Fontaine. Les parages du golfe, ceux des Isles de la Manche, quelquefois même de l'Océanie et des îles Sandwich sont les endroits où navigue de préférence ce brave journal, lorsqu'il se trouve serré de trop près entre Québec et la Pointe-Lévy. Ses excursions géographiques ne sont dépassées en excentricité que par ses variations politiques.

Tout à coup cependant on apprit qu'à force d'adresse et de harangues, à force d'intrigues et de corruption, lord Metcalfe ralliait autour de lui tous les loose-fish du Haut-Canada; le Canadien jeta l'ancre de nouveau, et en attendant mieux, il se mit à se faire une cargaison de tous les articles de l'Aurore des Canadas, et les saucisses, comme Pa si bien dit M. Chauveau, jouèrent plus que jamais le premier rôle dans sa rédaction. Un bon jour, quand tout fut préparé, on nous annonça l'élection générale; c'était une épreuve bien difficile; le pays avait plus besoin que par le passé d'être éclairé sur sa position; il y avait beaucoup à dire pour et contre; le Canadien ne dit plus rien du tout. Sans se prononcer en faveur de M. Viger, il eut le talent, sous un prétexte ou sous un autre, de favoriser la candidature de tous ceux qu'il savait devoir se rallier autour du premier ministre. M. Black pour la ville de Québec, M. Neilson pour le comté, le Dr. Noël pour Lotbinière, M. Taschereau pour Montmorency, M. Glackmeyer pour Rimouski, étaient précisément les hommes qu'on devait élire pour soutenir la cause du gouvernement responsable. Leurs adversaires étaient des indignes, des hommes sans talents; et en l'écartant, le Canadien rendait vraiment service à la cause des ex-ministres, à laquelle il était dévoué comme toujours.

train, et les lecteurs du patriotique Journal ne savaient ce que faisaient leur représentants en parlant qu'à l'aide des articles traduits du Times, du Montreal Herald et du Transcript. Si quelque membre de l'opposition était insulté par quelqu'un des bulletins ministériels; c'était sa faute. Si quelque tempête parlementaire était soulevée par l'impertinence ou la brutalité de ces messieurs, c'était encore la faute de l'opposition. Si le ministère pillait le Bas-Canada, au profit du Haut-Canada, c'était la faute des Ex-ministres. La doctrine du gouvernement responsable était renversée; ce n'était plus au ministère et à la majorité qu'il fallait s'en prendre, c'était les Ex-ministres et l'opposition qui étaient responsables de tout ce que l'on faisait contre eux et malgré eux.

Après la session, il y eut un certain moment où l'on parla d'essayer la doctrine des deux majorités: cela pouvait ranimer nos amis de Montréal au pouvoir; le Canadien et ceux qui le patronnent aiment beaucoup nos amis de Montréal, lorsqu'ils sont au pouvoir; aussi, pendant quelque temps, toute la bile de la feuille politico-religieuse se déversa-t-elle sur le Journal de Québec, dont l'éditeur fut l'objet des plus ignobles personnalités. Les correspondants millionnaires et patriotes du Canadien ont été jusqu'à reprocher à M. Cauchon son peu de naissance et de fortune!

Le Canadien était donc à l'ancre pour la quatrième ou cinquième fois, depuis le jour où le ministère La Fontaine-Baldwin avait donné sa démission, quand mourut M. Taschereau, représentant du comté de Dorchester. Alors commença la fameuse réaction, sur les espérances de laquelle le pauvre journal remit à la voile, comme de plus belle. M. Taschereau le nouveau solliciteur, qui remplaçait son frère, devait entraîner à sa suite toute la représentation du district de Québec. Quelques emportés de Montréal resteraient seuls dans l'opposition, et l'on n'était pas même certain que M. La Fontaine et M. Morin n'auraient pas se jeter aux genoux de M. Taschereau, qui les avait reçus magnanimement dans ses bras, les avait présentés à ses collègues et aurait prié poliment quelques-uns de ceux-ci de vouloir bien se ranger un peu pour faire place aux nouveaux convertis. Dans tous les cas M. Taschereau, devait mener les affaires haut la main; de l'anti-chambre du cabinet, où il prenait place, il devait être le dispensateur de toutes les grâces, le sauveur du district de Québec, le guide de la nouvelle génération, le père de tous les jeunes et brillants canadiens, qui se seraient rangés sous ses lois; il devait reformer tous les abus, gouverner le pays sans aucune espèce de taxes et avec tout cela, comme un digne et bon prince, faire fleurir les arts et les sciences. Ceux qui ont pu juger de la mine piteuse qu'a fait M. Taschereau jusqu'à ce jour, de son manque absolu d'énergie et d'influence, doivent croire qu'il s'est opéré une terrible réaction dans les espérances qu'avait données le nouveau solliciteur-général.

Tandis que se passaient toutes ces choses aux yeux du public, il s'en passait d'autres dont le bon public ne se doutait guères. Encre un peu, et la prétendue réaction allait se trouver vendue avant qu'elle eût été faite; et nos amis de Montréal et nos amis de Québec et nos amis de partout, tout cela n'allaient faire qu'un et tout allait être pour le mieux. Le Canadien était bien en peine, il était sur le point de jeter l'ancre pour la sixième fois, lorsqu'arriva ce que vous savez, c'est-à-dire qu'il n'arriva rien. M. Caron se vengea sur son cher ami M. La Fontaine, des mauvais tours que lui avait joués son cher ami M. Draper, et tous les amis étant brouillés, il n'y eut plus que des ennemis. Décidément, le Canadien triompha: La mer! la mer! la pleine mer! et le vogue majestueusement de vague en vague, de paragraphe en paragraphe, de revue en revue, d'insulte en insulte, et nous ne pouvons vous dire quand il s'arrêtera, à moins que vous ne nous disiez l'époque précise de la prochaine bourrasque politique. Si cela devait arriver bien vite; bien vite aussi, vous verriez le prudent navigateur replier ses voiles; si de grands changements s'opéraient, vous en apprécierez la réaction chez lui; et M. Chauveau, que l'on accuse de jouer au grand homme, serait un grand homme tout de bon; et M. Cauchon lui-même, dont le Canadien dit pis que pendre, M. Cauchon aurait bien son mérite.

Nous demandons maintenant à quoi bon un tel journal? nous demandons en quoi notre nationalité outragée chaque jour, nos libertés en danger, notre trésor public au pillage, peuvent profiter par une telle politique? nous demandons ce que veulent et prétendent ceux qui patronnent ces apostrophes quotidiennes? nous demandons ce que c'est que cette réaction, dont on nous menace sans cesse? où veut-on en venir?

Trouve-t-on la position que l'acte d'union a faite au Bas-Canada Français trop belle et s'imagine-t-on qu'il faille la rendre pire par la discorde, lorsque de l'avenir même de nos ennemis, notre union fait toute notre force? Approuve-t-on les guet-apens infâmes, qui ont signalé nos élections et parlementaires et municipales? Admet-t-on la manière immorale avec laquelle on s'est débarrassé de toutes les contestations d'élections, et l'année dernière et cette année? approuve-t-on le vote d'argent de quarante mille louis, fait l'année dernière, pour les pertes par l'insurrection dans le Haut-Canada, tandis que cette année on refuse la même chose pour le Bas-Canada et l'on déclare que l'enquête sur ce sujet n'est qu'une mystification?

Approuve-t-on les votes énormes pour des améliorations principalement dans le Haut-Canada, faits l'année dernière et qui n'ont pu être mis à exécution, parce que tout ce qu'il y avait dans les coffres et tout l'argent que l'on a pu se procurer a été sans autorisation employé à continuer le canal de Welland? Approuve-t-on les mesures ministérielles de cette année; le paiement des frais de l'administration de la justice dans le Haut-Canada, à même nos deniers, la cessation de toutes les taxes locales sur les édifices du gouvernement dans le Bas-Canada, le pillage de biens des Jésuites, malgré les instances du clergé catholique?

Si les réactionnaires approuvent tout cela, veulent tout cela, qu'ils le disent et nous saurons à quel nous en tenir sur leur compte. S'ils croient qu'en se faisant les complices de ce système d'iniquités et de brigandage, ils se trompent beaucoup. Le district de Québec, comme tout le pays n'obtiendra justice qu'en conservant l'attitude noble et couragieuse qu'il a prise. Il n'y a rien de bien sentimental dans les administrations comme celle qu'on gouverne; la reconnaissance n'est pas leur fort.

Les représentants du Haut-Canada, grâce à l'appui qu'ils reçoivent de MM. Viger, Papineau, Daly, Smith, et Taschereau, ont trouvé le moyen de nous gouverner sans notre concours; ils ne se gênent pas, ils ne se privent pas de la moindre des choses pour obtenir l'approbation du District de Québec, dont ils n'ont nullement besoin. Pour preuve, on voit les grandes améliorations que M. Taschereau avait promises en faveur de ce pauvre District de Québec, si longtemps négligé. A part de l'emprunt pour les incendies, rigoureuse mesure de justice et d'humanité, déjà promise lors du second désastre de Québec, il ne sera pas voté cette année un seul denier pour le District de Québec.

Cependant la table de la chambre est chargée de pétitions de toutes les paroisses pour des chemins ou des ponts; et personne n'ignore l'activité des représentants de cette partie du Bas-Canada, leur zèle et leurs instances. Tout cela a échoué auprès de l'administration dont M. Taschereau fait partie et que suppose la prétendue réaction. Est-ce la bonne volonté ou l'influence qui a manqué aux réactionnaires? nous leur laisserons cette importante question à discuter entre eux.

M. Viger n'est plus seulement incompris comme il a toujours été; il se plaint de ce qu'il n'est plus le. Le Canadien lui-même a dit ce qu'il paraît manquer de patience pour la reproduction des jérémiades de l'Aurore, et comme on nous dit que le déesse aux doigts de rose n'a pas à Québec pas de deux abonnés (on nous a même assuré qu'elle n'en a pas un seul) il en résulte que les commes, les que dire, et les que penser, du vénérable se font absolument entendre dans le désert. En se permettant les reproches qui suivent, M. Viger manque de reconnaissance; car si depuis quelque temps il n'a pas été aussi fidèlement reproduit dans le Canadien que par le passé; c'est que probablement les formules ciseaux se seront chuchotées sur les articles de l'Herald et du Times: "Quelles doivent être les idées surtout des citoyens de Québec qui voient le Journal de Québec, écho de la Minerve et de la Revue Canadienne dont les erreurs sont vainement relevées de semaine en semaine dans l'Aurore et qui cependant ne sont pas même contredites là, par exemple, pas même dans le Canadien. Neus ne prétendons pas faire à ce sujet le moindre reproche à l'éditeur de ce dernier journal dont le talent comme la prudence sont dignes d'éloges. Il n'a guères de moyens de juger en connaissance de cause, sur ces matières. Il ne peut pas toujours voir de côté et de l'autre la vérité ou la fausseté, réduit par la même à garder le silence sur un grand nombre de sujets de véritable importance, et il en résulte pour le public une absence de tout moyen, dans cette partie de la province de bien juger de ce qui se passe au siège du gouvernement."

Allons donc, M. Viger, réagissez vous à faire l'achat d'une paire de ciseaux neufs pour le Canadien!

ORIGINE DU MOT BUNKUM.—Il y a quelques temps nos typographes ont eu à imprimer ce mot étrange dans un compte rendu des débats de la chambre. Ne pouvant en croire leurs yeux ils ont cru que nous nous étions trompés, et ils ont imprimé *bonheur* au lieu de *bunkum*. Nous devons donner à nos lecteurs l'origine de ce mot fumeux, qui a pris naissance dans les *Etats-Unis*, et s'est ensuite répandu dans le Haut-Canada d'où il nous est venu. Un sénateur né natif d'un petit endroit appelé Bunkum, faisait un jour un interminable discours, destiné plutôt à blaguer ses constituants, qu'à éclairer le Sénat sur la questions que l'on discutait. On lui cria de tous côtés, vous ne parlez pas à la question! Non, dit-il, mais je parle à Bunkum; chaque fois que le même sénateur se levait pour parler, tout le monde de crier *bunkum! bunkum!* chaque fois que quelqu'un se permettait de parler ad *captandum vulgus* on criait *bunkum! bunkum!* Ce mot s'emploie maintenant pour signifier de la *blague électorale*. Au reste ceux qui veulent savoir au juste ce que c'est que du *bunkum* n'ont qu'à lire et relire la célèbre adresse aux électeurs de Dorchester.

M. J. P. Roblin, M. P. P., pour le comté de Prince Edouard, H. C., a résigné son siège dans l'Assemblée Législative, après avoir accepté les places de *Collecteur de Douanes à Pictou, Régistrateur du Comté de Prince Edouard et Agent des Terres de la Couronne!* M. Roblin a voté avec les réformistes depuis la résignation des ex-ministres, mais il paraît qu'il appartenait comme tant d'autres du Haut-Canada à la famille des "loose fish." Sa résignation ne serait donc pas un grand tort au pays, sans une circonstance particulière à laquelle le ministère a bien pensé en faisant cet achat; M. Roblin faisait partie du comité de Pétition contestée d'Oxford qui devait se décider prochainement; dans ce comité il y a cinq conservateurs et cinq réformistes, y compris M. Roblin et le président; les conservateurs sont divisés d'opinion, et la résignation de M. Roblin est la seule cause qui rend maintenant douteuse la décision du comité.

Cette manœuvre scandaleuse du ministère, d'acheter ainsi un membre de la chambre au prix de trois différentes situations suffirait pour faire perdre toute confiance dans cette administration, si elle ne l'avait déjà tout à fait perdue. Le ministère voulait à tout prix empêcher l'hon. M. Hincks de prendre son siège durant cette session, et il a réussi par un procédé dont devrait rougir tout gouvernement basé sur la justice et les principes constitutionnels.—*Minerve*.

Que disent les réactionnaires de cet honnête manœuvre? Que dit l'innocent M. Taschereau? Que dire, M. Viger? Que penser?...

Mardi soir, sir Allan MacNab a repris le fauteuil d'orateur de l'assemblée législative, et des remerciements ont été votés à M. Morin pour l'habilité avec laquelle il a rempli les devoirs d'orateur pendant son absence.

Vers 9 heures, sir Allan MacNab, étant tombé subitement malade, fut transporté hors de la salle par ses amis; et au bout de quelques minutes la séance fut ajournée.

Quelques journaux américains arrivés hier, ont fait un tour au bon public en répandant les nouvelles suivantes, dont les journaux arrivés aujourd'hui ne disent mot:

NOUVELLES PLUS RÉCENTES.

Défaite des Mexicains! Motamoros en cendres! "Le général Taylor dans la nuit du 3 fit une sortie afin de s'ouvrir une communication avec la Pointe Isabel. Le 4 au matin les Mexicains commencèrent l'attaque. Les américains ripostèrent vaillamment de leurs batteries et en trente minutes la ville de Matamoros n'était plus qu'un vaste brasier.

Le combat a été terrible; 700 Mexicains restèrent morts sur le champ de bataille, et ce qu'il resta de maisons dans Matamoros ne suffisait pas pour loger les blessés. Le général Taylor pouvant communiquer sans danger avec la Pointe Isabel, il n'y eut qu'un américain de tué. Tous les ports mexicains sont en état de blocus. Le commandant de la golette américaine *Flier* voyant un campement mexicain sur une île à l'embouchure du Basso San Tago, mit ses hommes à terre et dispersa le camp mexicain.

Les nouvelles sont parvenues à New-York par le télégraphe magnétique de la Nouvelle-Orléans. Le président a ordonné la levée de 44,000 volontaires, et une somme additionnelle de deux millions de piastres.

AUX CORRESPONDANTS.

A l'auteur de Charles Guérin.—Nous avons reçu votre manuscrit trop tard pour cette livraison de l'Album, qui a déjà été suffisamment retardée; à l'avenir soyez plus diligent.

La suite de notre article sur Les Biens des Jésuites est remis au prochain numéro.

PORT DE MONTREAL.

ARRIVÉS. Mai 18. —Chico, Robertson, Glasgow, Blackader et cie. —Safeguard, Smith, Liverpool, Moir, Borthwick et cie. —Ulricson, Martelle, Halifax, Knapp et Noad.

Mai 19. —Ariel, Ritchie, Dundee, Alison et cie. —Laura, LeBlanc, Halifax, Leslie et cie. —Baron of Brauber, Flynn, Liverpool, Backader et cie.

PARTIS—mai 18. —James Campbell, Miller, Glasgow, I. Buchanan et cie. —mai 20. —Favorite, Grant, Glasgow, Edmonstone et cie. —Jane Brown, Wallace, Glasgow, J. et A. Burns et cie. —Promis, Pine, Liverpool, Harrison et McTavish. —mai 21. —Virid, de Londres, Tobiu et Marison.

MARIAGES.

A Kamouraska, le 20 avril, par Messire Chiqui, curé du lieu, C. B. Gaspard de Lamoignon, éc., seigneur de La Vallée, à Dlle Julie Armande Thériault, seconde fille de feu Louis Paschal Thériault, seigneur de Kamouraska.

En cette ville, le 19 du courant, par messire Fay, curé de cette paroisse, Joseph Eusèbe Leblanc, éc., Nature, de St. Charles, rivière Chaudière, à Dlle Lucie Hermandine, fille aînée de Flavien Vallée, éc., de cette ville.

A St. Jérôme, le 13 du courant, par messire Jos. Laroque, prêtre, supérieur du séminaire de St. Hyacinthe, Luc Eusèbe Laroque, éc., M. D., à Dlle Louise Cecille, troisième fille de feu M. J. Laroque, éc., de Montigny.

A St. Jérôme, le 16 du courant, W. Anderson, C. E. Hopkin, du 28 régiment à Mary Jane, fille de David Vaughan, éc. —Le 19, par messire, Ed. Feyer, éc., de l'ordonnance de Montréal, à Elizabeth Cuyler, fille de G. S. Henshaw, éc.

DECES. A St. Hyacinthe le 19 du courant, après une longue maladie, Joseph Brewer, éc., natif de Cologne. Il vint en Canada en 1818 comme lieutenant dans le régiment de Maitrons, et depuis les 18 ans, il occupa divers emplois dans les départements publics. Tous les actes et transactions de cet homme ont été marqués au coin de l'honneur et de la probité la plus exacte; sa fin a été celle d'un bon chrétien et fervent catholique.

Aux Trois Rivières, subitement, mardi dernier, M. Louis Tibou, âgé d'environ 80 ans.

SOCIETE DES AMIS.

L'ELECTION SEMESTRIELLE des Officiers de cette Société aura lieu VENDREDI, le 29 mai courant à 8h. P. M.

Par ordre, CHS. J. COURSOL. Sec. Corresp. Montréal, 22 mai 1846.

SITUATION D'INSTITUTEUR DEMANDÉE

DES Personnes qui auraient besoin d'un Instituteur qualifié pour enseigner l'Anglais et le Français grammaticalement et toutes les autres branches d'éducation élémentaire, pourront obtenir les informations sur un tel Instituteur en s'adressant à nos bureaux, ou à LOUIS LACHAPPE Instituteur. Sts. Marie de Mannoir. Montréal, 22 mai 1846.



MAISON DU GOUVERNEMENT, 11 mai 1846.

LUNDI, le 25 MAI étant le jour fixé pour célébrer le JOUR DE LA NAISSANCE DE SA MAJESTÉ, SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL et MADAME LA COMTESSE CATHART, recevront les Dames et les Mesdemoiselles à MONKLAND, l'honneur de cet événement, entre NEUF heures et MINUIT. On devra se pourvoir de deux cartes, une devant être lissée dans le Vestibule et l'autre devant être donnée à l'Aide-de-Camp de service dans le Salon de réception.

Par ordre, JOHN DOUGLAS, Major A. D. C. 22 mai.

LA BANQUE DU PEUPLE.

LUNDI prochain, le 25 du courant, étant le jour fixé pour la célébration de l'ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE SA MAJESTÉ, sera observé comme Jour de Fête par cette Institution.

Par ordre, B. H. LEMOINE, Caissier. Bureau de la Banque du Peuple, 2 Rue St. François-Xavier, 22 mai.

EN VENTE

A la Librairie des Sousignés, L'HISTOIRE DE NEW-YORK, Sous les Hollandais, par le Dr. E. B. O'Callaghan. E. R. FABRE, & Cie. 27 fev. Rue St. Vincent

MARCHANDISES NOUVELLES

J. L. BEAUDRY & CIE.

No. 80, RUE NOTRE-DAME. J. L. BEAUDRY & COMPAGNIE, viennent de recevoir par les vaisseaux GREAT-BRITAIN, RORY O'MOORE, BRITANNIA et ERRONGANG, un assortiment splendide et très étendu de marchandises de fonds et de goût, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVIN, et autres vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool. Montréal, 12 mai 1846.

COUPEAUX FASHIONABLES DE LONDRES.

Le Sousigné vient de recevoir par le Great Britain, l'Anglais et Lady Seaton, VINGT CAISSES DE CHAPEAUX DE CASTOR, ET DESOIE, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire. ANDREW HAYES.

JUDICIAL HALL.

Rue Notre-Dame. Le Sousigné offre à vendre, 4000 lb. de Graines de Trèfle, du Nord, de la meilleure qualité. 1500 lb. de Graines de Trèfle de Hawdon. 100 minots de Graine de Mil soignée, d'une qualité supérieure. —AUSSI— Un assortiment de GRAINES NOUVELLES de Jardin. A. URQUIHART. 31 mars.

M. F. X. BRAZEAU.

A transporté son Magasin de Marchandises Seules dans le Magasin de Fer ci-devant occupé par M. LEWIS HALDIMAND, rue St. Paul, 102, première porte après avoir dépassé le magasin qu'il occupait du côté du Marché-Nouveau vis-à-vis la Rue St. Vincent. Montréal, 19 mai.

MARCHANDISES NOUVELLES.

PREMIERE IMPORTATION CE PRINTEMPS. P. B. BROWN, INFORME respectueusement les Dames de Montréal, qu'il vient de recevoir (par la voie de New-York) un assortiment des plus splendides et des plus nouveaux PATRONS DE CHALES D'ETE, de Mouselines de Laine Françaises, Brèges, etc., etc., RUBANS DESATIN et autres, pour garnir les chapeaux; GANTS, de Paris, de la meilleure qualité; FLEURS ARTIFICIELLES de différentes variétés, Lacet, Frango, Boutons en soie et en acier, etc., etc. Son assortiment de CHALES légers de Paisley est très complet, il a aussi de la Baliste imprimée du Hoyle. Partie Ouest de la rue Notre-Dame, No. 203. Montréal, 24 avril, 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE

DE L'ASSURANCE MUTUELLE, CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL. VIS est par le présent donné, que M. G. N. GOSSELIN est autorisé à collecter ce qui est dû à cette Institution. P. L. LE TOURNEUR, Secrétaire. Montréal, mai 4 1846.

PORCELAINE, FAIENCE, CRISTAL, GRÈS.

EN GROS ET EN DETAIL. Le Sousigné prie ses amis et le public en général, d'agréer ses remerciements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'ici, et il espère qu'ils lui continueront leur patronage. Son Fond de Magasin est maintenant complet avec les différentes descriptions de Marchandises sus-mentionnées, et il appelle particulièrement l'attention sur la grande variété d'articles de KAOLIN IRON STONE. Tables, dorées et unies, Services pour le Dessert le Thé, le Déjeuner et pour Chambres à Coucher; Lampe, de Lecture, de Palmar, Lampes Couvertes avec Cheminées; Coupes pour manger le Pain, Verres à Geléon, Moutons à Blanc-Manger, Services pour Thé et Café, de Métal Anglaise; Couteaux et Fourchettes pour le Dîner et le Déjeuner, montés en Ivoire, Cuillères à Soupe et à Thé, Cabarets à Thé, Thermomètres, etc., etc. L'assortiment en Gros est complet, et il se trouve avec un assortiment très étendu de Marchandises communes convenables pour le commerce de la ville et de la campagne, lesquelles peuvent être vendues par ballots ou par lots d'une douzaine. Pour être vendus à Bas Prix. ROBERT ANDERSON, 171, rue St. Paul, Prèsque vis-à-vis la Maison de Douane, Montréal, 27 fev. 1846.

A VENDRE

A CE BUREAU, LES SEPT LIVRAISONS DE LA Revue de Legislation et de Jurisprudence, Prix un ECU chaque Livraison.